



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Année 2023

Modalités du concours

La session 2023 du concours est soumise à l'application de [l'arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, complété par [l'arrêté du 30 mars 2023](#) fixant la répartition du nombre de postes offerts au titre de l'année 2023 au concours externe, au concours externe spécial en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CRPE 2023

Épreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admissible aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admissible aux épreuves écrites	Admissibles
Externe public	73	854	336	18.00	12.83	158
Externe privé	18	196	45	17.33	10.92	34
2 nd concours interne public	12	130	40	17.25	10.67	20
2 nd concours interne privé	4	31	12	16.00	11.67	7
3 ^{ème} concours public	5	197	56	16.75	12.5	15
Total	112	1408	489			234

Moyenne des admissibles /20	Externe public	Externe privé	2nd concours interne privé	2nd concours interne privé	3^{ème} concours public
Epreuve disciplinaire de français	13.93	13.93	12.36	12.07	13.47
Epreuve disciplinaire de mathématiques	16.15	14.57	14.00	14.43	14.53
Epreuve d'application	13.83	13.55	12.60	11.79	13.78

Épreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne générale /20 du 1^{er} admis	Moyenne générale /20 du dernier admis	Admis	Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste compl	Nombre d'inscrits sur liste compl.
Externe public	157	20.14	14.17	73	11.69	31
Externe privé	34	18.86	10.14	20	9.78	2
2 nd concours interne public	19	18.19	10.78	12	--	0
2 nd concours interne privé	7	16.05	15.00	2/4 postes	--	--
3 ^{ème} concours public	15	16.52	14.5	5	13.25	2

Moyenne des admis /20	Externe public	Externe privé	2nd concours interne public	2nd concours interne privé	3^{ème} concours public
Oral 1 (leçon)	17.10	11.65	12.79	16.5	16.4
Oral 2 (entretien avec le jury)	14.99	15.85	14.42	18.5	15.0
Oral facultatif de langue vivante étrangère	158 admissibles- 91 candidats 12.26	34 admissibles- 13 candidats 10.92	20 admissibles- 5 candidats 9.20	7 admissibles- 1 candidat 2.00	15 admissibles- 6 candidats 13.50

-o-§-o-

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

I. STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Concours public : sur 432 copies (2022 : 309)

Moyenne : 11,25 (2022 : 10,82)

Médiane 11,35

Écart-type : 3,32

La courbe est globalement gaussienne mais trimodale, avec 3 notes attribuées chacune à 45, 49 ou 50 copies : 8/20, 10/20 ; 12/20, 13/20.

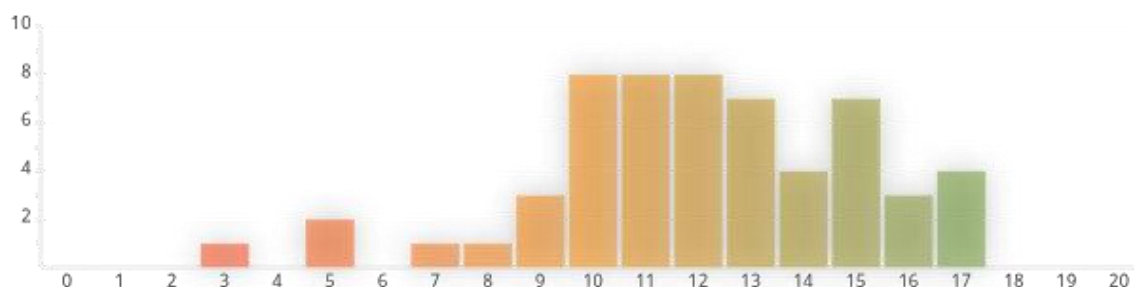


Les notes sont également plus écartées que l'an dernier. On observe qu'un quart des copies, soit un peu moins de 110, ont obtenu une note égale ou supérieure à 13,75, ce qui met potentiellement en avant un intéressant vivier de bons candidats, en ce qui concerne cette épreuve.

Concours privé : sur 57 copies (2022 : 44)

Moyenne : 12,41 (2022 : 10,06)

Médiane : 12,5



Ici, les copies du quartile supérieur, soit environ 16, obtiennent une note égale ou supérieure à 14,88 ; ce résultat est notable.

Les moyennes sont significativement plus élevées que celles de l'an dernier.

II. COMMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE ET LES COPIES

Remarques sur les questions d'étude de la langue (6 points)

Les questions d'étude de la langue étaient clairement définies et ont permis de proposer aux correcteurs un barème rationnel, pour l'ensemble. Ceux-ci ont toutefois remarqué que le niveau de difficulté des questions s'était globalement abaissé. La question de réécriture, par exemple a été réussie dans presque tous les cas, y compris par des candidats affichant d'importantes difficultés par ailleurs.

La principale difficulté observée concerne les notions grammaticales à utiliser dans les questions, qui font l'objet de confusions, quand elles ne sont pas totalement méconnues :

- Les erreurs sont fréquentes sur l'identification des différents temps et modes du verbe — le conditionnel ou l'imparfait sont souvent désignés comme des « futurs » — et, surtout, sur les valeurs et significations des temps.
- Les natures grammaticales et fonctions syntaxiques sont insuffisamment maîtrisées, parfois confondues, alors qu'elles sont impliquées dans presque toutes les questions ;
- L'analyse de la phrase complexe en propositions n'est pas acquise, chez un grand nombre de candidats, avec parfois des erreurs grossières : on délimite par exemple les propositions selon les signes de ponctuation rencontrés dans la phrase, sans autre forme d'analyse. On constate souvent que la notion même de proposition est ignorée.

On ne peut que conseiller aux candidats de se préparer durant toute l'année en fréquentant quotidiennement une bonne grammaire. Comme l'an dernier, nous ne pouvons qu'attirer l'attention sur le fait que les futurs professeurs des écoles doivent maîtriser leur langue, s'ils veulent espérer conduire leurs élèves vers la maîtrise de l'écrit, enjeu important de l'école primaire, dès le cycle 2.

Remarques sur les questions de lexique (4 points)

Cette année encore, les questions sur les mots et expressions étaient conçues pour inviter le candidat à partir d'une première analyse lexicale, à prendre position sur les significations du texte. Peu de candidats ont entièrement maîtrisé cet exercice, le plus souvent par manque de rigueur ; beaucoup de réponses très approximatives ont été données là où l'on attendait des analyses précises.

Remarques sur la question de « réflexion et développement » (10 points)

Cette année, cette troisième partie du sujet n'a pas présenté d'ambiguïté : il s'agissait bien de produire un développement sur une question de réflexion, tirée du texte, sans que celui-ci doive au préalable être analysé ou interprété. On se souvient que ce caractère hybride du sujet avait compliqué l'an dernier la tâche des correcteurs. Trois difficultés principales ont été relevées :

- D'une part, la construction du paragraphe argumentatif, la clarté dans la marche des idées, ne sont pas toujours satisfaisantes ;
- La compréhension du sujet a pu être insuffisante : là où il s'agissait de conduire une réflexion sur la norme, en lien avec le texte, on a souvent trahi le sujet en le restreignant considérablement, par exemple à la question du handicap, voire à celle des élèves à « besoins particuliers ». Il s'agissait en réalité de s'interroger sur la relation que les êtres humains entretiennent avec la norme et l'on peut dire que l'épaisseur du sujet, pour reprendre l'expression de l'un des correcteurs, n'a pas souvent été perçue, sans doute aussi en raison d'une compréhension insuffisante du texte.
- Enfin, les correcteurs ont souvent déploré l'absence de références autres que celles qui étaient données dans le texte. Presque tous ont également remarqué avec inquiétude la présence importante d'exemples pris dans des dessins animés, des productions Marvel ou des séries Netflix : le Bossu de Notre-Dame — et non le Quasimodo de Victor Hugo — la Belle et la Bête, Blanche-Neige... se sont ainsi invités dans bien des développements. Les exemples littéraires, historiques, pris dans des films de qualité ont été rarissimes. Il va sans dire qu'on touche là un point discriminant : on ne peut accepter que l'horizon d'un candidat appelé à instruire de jeunes élèves soit ainsi limité à quelques figures empruntées aux productions de l'industrie du divertissement, là où on attend de lui qu'il fasse montre d'une certaine culture.

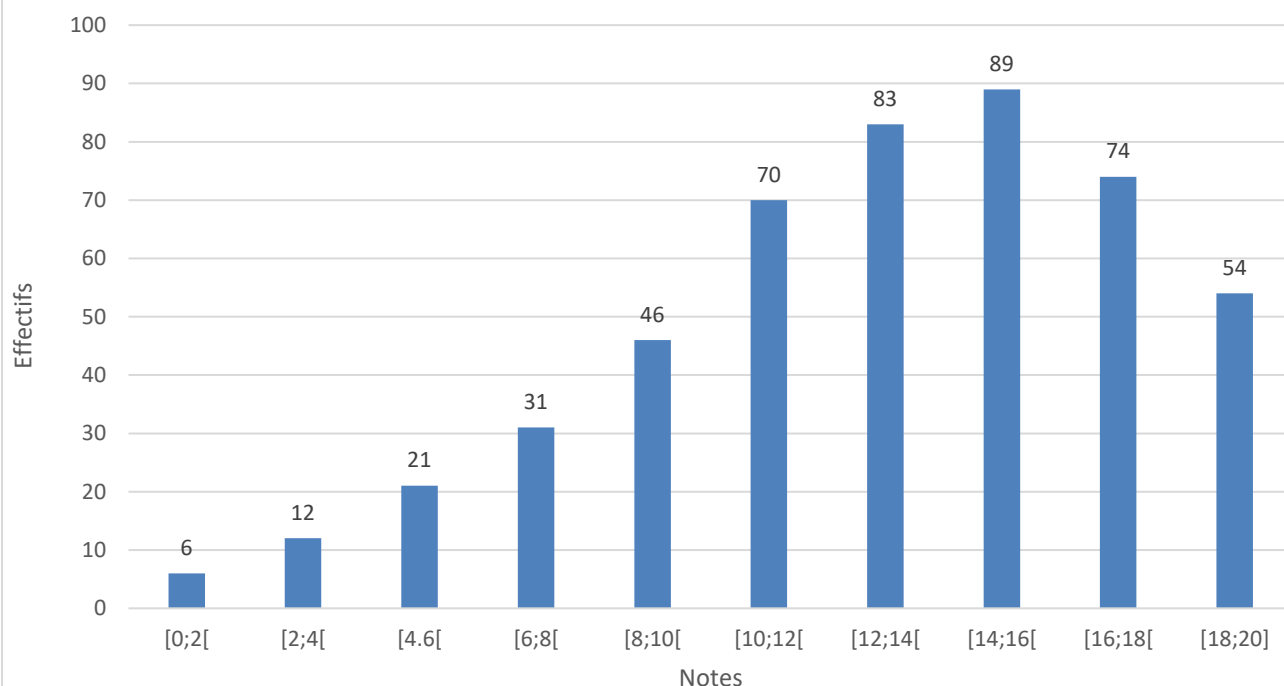
Enfin le niveau d'expression écrite est encore insuffisant chez beaucoup de candidats, avec une orthographe et une syntaxe qui peut, dans les cas les plus sévères, être défailante. Là encore, seul le travail régulier et l'entraînement peuvent aider à s'améliorer.

Ces remarques ont pour but d'aider les futurs candidats dans leur préparation ; elles ne doivent pas occulter le fait que beaucoup de copies ont obtenu de très bonnes notes mettant en évidence une réelle maîtrise de la langue et de l'expression écrite.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

I. STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES

Répartition des notes



Nombre de copies corrigées (2023)	Note minimale	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Note maximale	Moyenne
489	0,25	10,25	13,25	13,3	19,75	12,74

À titre de comparaison, la répartition des notes obtenues lors de la session 2022 était la suivante. On notera la stabilité du seuil de note distinguant un quart des copies les meilleures, aux alentours de 13,3 sur 20 :

Nombre de copies corrigées (2022)	Note minimale	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Note maximale	Moyenne
353	0	6,5	9,75	13,5	19,75	9,97

II. COMMENTAIRES ET ANALYSE

Commentaires généraux

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Il est attendu de chaque candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur [le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale](#).

Nature de l'épreuve

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1. (Total des coefficients des épreuves écrites : 3).

Qualité générale des copies

De façon générale, le jury attire l'attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

- Il est rappelé que la qualité de la correction de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe, compétences essentielles à l'exercice du métier, sont observées avec vigilance. Le jury a regretté la présence de fautes parfois grossières sur des mots usuels (addition, parallèle, équilatéral ...) ou sur la conjugaison courante (confusion entre participe passé et infinitif). Il peut être utile de réserver un temps à la relecture minutieuse de la copie.

Dans l'ensemble, le jury a constaté une orthographe et une structure des phrases soignées. Pour de nombreux candidats, il a été observé une expression correcte agrémentée de des phrases de conclusion et des explications claires. Quelques copies (en général celles ayant des notes inférieures à 9/20) comportent des fautes d'orthographe ainsi que des phrases mal construites.

- La présentation des copies s'est avérée tout à fait correcte dans de très nombreux cas. Des écritures difficiles à déchiffrer et quelques productions mal organisées ont toutefois été notifiées. La mise en valeur des résultats, la rédaction des démarches utilisées, la gestion de l'espace dans la copie sont des éléments appréciés, tout comme la concision, la précision et l'honnêteté intellectuelle.

Contenu disciplinaire

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire. Certains contenus mathématiques propres aux cycles 2, 3 et 4 paraissent, dans certains cas, mal maîtrisés.

- Le travail des unités et conversions est un incontournable dans les contenus à enseigner. Le jury a parfois regretté un manque d'esprit critique de la part de candidats aboutissant à des résultats invraisemblables (par exemple : nombre de pots de confiture en inadéquation totale avec la masse de confiture présente ; vitesses aberrantes). Le jury invite les candidats à effectuer **un travail de contrôle de la vraisemblance** des résultats obtenus. Le jury insiste également sur l'importance des unités qui doivent clairement apparaître dans les conclusions aux questions posées.
- Le jury attire l'attention des futurs candidats sur la question **des ordres de grandeurs et des arrondis** attendus à une précision donnée. Des erreurs à ce niveau sont pénalisantes.
- De manière générale, certains thèmes usuels mal maîtrisés se retrouvent dans 25% des copies les plus faibles : grandeurs et mesures mal manipulées, pourcentages difficilement calculés, formules d'aires, proportionnalité...

- Plusieurs questions portaient sur des **outils numériques**. La maîtrise du tableur et de formules très classiques demandées reste inégale. La connaissance de procédures algorithmiques demeure fragile et a départagé de nombreuses copies.
- **La résolution de problèmes** est un enjeu majeur de tous les programmes en vigueur. À ce titre, la modélisation, et plus particulièrement la mise en équation et la résolution avec schéma en barres est une compétence que les candidats doivent maîtriser. La mise en équation, la recherche d'expression littérale en fonction d'une variable sont des points réussis qui distinguent les bonnes copies.
- **L'utilisation spécifique du vocabulaire mathématique** doit être rigoureuse. En géométrie, par exemple, la distinction entre segments et droites (avec leur notation correcte), ou bien la nature des quadrilatères sont des attendus du programme.

Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles doivent faire preuve d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, tout en faisant preuve d'un esprit critique vis-à-vis des résultats obtenus. La concision, la clarté et la précision du raisonnement sont des éléments communs aux très bonnes copies. A contrario, la paraphrase, les longues explications sans contenus, les tentatives de forcer un résultat à obtenir sont largement pénalisées.

Le jury s'est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Par conséquent, l'éventail des notes attribuées à cette épreuve montre une forte hétérogénéité du niveau de maîtrise des contenus des programmes des cycles 1 à 4.

-o-§-o-

ÉPREUVES ÉCRITES DISCIPLINAIRES D'APPLICATION

DOMAINE HISTOIRE – GEOGRAPHIE - EMC

I. REMARQUES SUR L'ÉPREUVE

Pour cette épreuve dite d'application, les candidats ont le choix entre trois domaines le jour même de l'épreuve. Pour cette session 2023, 45% des candidats au CRPE externe public et 38% au concours privé ont choisi le domaine histoire géographie EMC.

L'épreuve se composait de deux sujets, un en géographie noté sur 13 et un en histoire noté sur 7 ne présentant pas de difficultés particulières et semblant globalement connus par les candidats. L'ensemble de l'épreuve est noté sur 20. La moyenne de l'épreuve se situe à 12,10.

Le présent rapport a pour objectif de présenter des éléments permettant aux futurs candidats de mieux appréhender l'épreuve. La présentation suit l'ordre des questions et consignes présentées dans le sujet.

1) Qualité générale des copies du lot corrigé

Les copies corrigées sont globalement de bonne qualité et donnent à voir une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Les candidats ont compris les documents proposés et ont su s'en emparer et parfois même les enrichir de leurs connaissances pour les exploiter au sein de la séquence/séance à mettre en œuvre.

Les candidats ayant utilisé des rédactions sous forme de tableaux rendant la lecture plus claire ont été valorisés.

Les copies au-dessus de la moyenne présentent de bons éléments didactiques, une réflexion disciplinaire plutôt aboutie et des connaissances pédagogiques. L'orthographe, la grammaire et la syntaxe peuvent être défailtantes même dans de très bonnes copies. Les copies en dessous de la moyenne présentent peu d'éléments didactiques, les connaissances disciplinaires sont lacunaires et les documents peu ou pas exploités. L'orthographe, la grammaire et la syntaxe sont parfois insuffisantes pour des copies de concours niveau master.

2) Exercice 1 : géographie

La séquence :

Les notions ont, dans la plupart des copies, été identifiées mais rarement toutes exposées. Elles sont souvent notées comme « objectifs » plutôt que « notions » par les candidats. Il y a également eu quelques confusions avec les compétences. Elles ne sont pas souvent explicitées.

Les compétences sont souvent confondues avec les notions et les objectifs. Elles méritent d'être mieux explicitées. Les différents langages en géographie ainsi que s'informer dans le monde numérique sont peu apparus dans les copies. Les candidats ont tendance à présenter les sous compétences des compétences génériques attendues.

- **Structuration des séances** (problématique, nombre et qualité des séances, titre) :

La gestion du temps est une vraie difficulté, ce qui est normal, certaines séquences sont réductrices : nombre de séances beaucoup trop important, manque de cohérence dans la progression, etc. La problématique n'apparaît pas souvent clairement alors qu'elle est un des attendus. Elle transparaît au fil de la copie, très souvent, elle n'est pas formulée en tant que telle. Dans un souci de structuration, de lisibilité et de précision, on peut attendre une présentation sous forme de fiche de préparation (que l'on a retrouvé dans les copies de qualité).

Les titres des séances proposées montrent, pour quelques copies, une vraie réflexion et la compétence du candidat à construire une séquence d'apprentissage progressive répondant à une problématique posée. Les titres sont parfois peu précis et génériques. Une séance d'évaluation dans la séquence est très souvent proposée par les candidats.

Certaines copies ont apporté un soin particulier à la présentation de la structuration de la séquence en détaillant les objectifs et notions à aborder pour chacune des séances.

Les copies en dessous de la moyenne n'ont pas répondu à l'énoncé sur ce point, voici quelques exemples : titres trop longs et peu compréhensibles, séquences avec trop ou trop peu de séances, pas de description des séances. De rares copies ont proposé des séances hors sujet.

- **Détail d'une séance :**

La justification de la place dans la séance est souvent peu développée. On trouve cependant très souvent dans les copies une « remobilisation des connaissances antérieures des élèves ». Certains candidats ont choisi une séance « facile » qui demandait peu de réflexion dans sa mise en œuvre.

- **Objectifs spécifique d'apprentissage** : ils ne sont pas toujours précisés. Les candidats formulent, très souvent, plusieurs objectifs et confondent objectifs et compétences. Les objectifs spécifiques manquent de clarté et/ou de précision.
- **Choix d'un ou deux documents** : Les raisons du choix pourraient être davantage explicitées. D'une façon globale, les documents choisis sont en adéquation avec la séance proposée. Certains candidats ont exploité beaucoup de documents : leur séance était plus « brouillon », d'autres ont su exploiter 2-3 documents avec finesse.
- **Exploitation de la séance** (consignes, activités des élèves, différenciation, originalité, etc.) : l'écueil le plus souvent rencontré est le réalisme de l'exploitation ce qui est compréhensible dans ce type de concours : les activités proposées sont trop longues et leur durée souvent mal calibrée. Les consignes ne sont pas toujours suffisamment précises et l'activité des élèves et des PE n'est pas assez décrite.

La majorité des copies montrent une certaine aptitude des candidats à présenter une séance progressive et cohérente. Un certain nombre de copies propose une démarche inductive. La différenciation est souvent formulée par les candidats mais la mise en œuvre pas toujours explicitée. Certains candidats se sont attachés à formuler les consignes comme cela aurait pu être fait en classe, dans un langage adapté. Le rôle des élèves est parfois flou, même si les différents temps de la séance sont le plus souvent décrits.

Certains candidats ont pensé à développer l'aspect sortie sur le terrain et partir du vécu des élèves.

Les copies les plus réussies sont celles qui notent clairement les consignes là où certains candidats ne sont que dans la projection de ce qui se passerait. L'originalité est quelquefois confrontée à un manque de réalisme. Des projets sont intéressants, notamment quand le candidat part du quotidien ou du vécu des élèves (étude de plan du territoire des élèves, etc.) pour développer la notion.

En ce qui concerne les activités des élèves, dans une majorité de copies, ceux-ci sont souvent passifs, très souvent sur des activités écrites, sans aucune régulation de l'enseignant. Les bonnes copies proposent des modalités claires et justifiées ainsi qu'un positionnement chronologique de l'enseignant et des élèves, en fonction des activités. Quelques candidats ont proposé des modalités de travail qui mettaient les élèves en situation de recherche active.

Pour cette question, les écueils à éviter étaient les suivants :

- Étudier des moyens de transport de façon trop exhaustive et pour eux-mêmes, sans les relier à la problématique du thème.
- Instaurer une confusion entre les mobilités, ensemble des déplacements, et les migrations, qui sont une forme de mobilité.
- Être dans une posture catastrophique et moralisatrice dans le cadre de la réflexion sur le développement durable.

3) Exercice 2 : Histoire

Choix du sujet d'étude en lien avec le sujet

Les copies excellentes ont détaillé cette spécificité. D'une manière générale, le choix est en lien avec le sujet d'étude (le travail des femmes/l'impact de la révolution industrielle dans le quotidien).

Comme pour la géographie, certains candidats ont eu du mal à expliciter un choix pertinent. Beaucoup ont conservé le titre de la séquence proposée par le sujet et n'ont pas imaginé un titre plus approprié pour la séance. La plupart des candidats ont choisi de proposer une séance autour du travail à l'usine ou à l'atelier alors que le sujet des femmes traversait la quasi-totalité des documents du corpus.

Exploitation pédagogique :

- **Objectif spécifique d'apprentissage :** Les candidats confondent souvent l'objectif d'apprentissage d'une séance et la compétence associée à construire. L'objectif spécifique est présent de façon générale mais parfois il manque la distance nécessaire de l'Enseignant.
Ici aussi, comme pour la géographie, les candidats ont du mal à expliciter un objectif précis qui ne soit pas une compétence à acquérir.
- **Compétence attendue :** Dans la moitié des copies, la compétence attendue n'est pas clairement précisée ou pas formulée. Les compétences les plus mises en avant sont : « analyser et comprendre un document », « extraire des informations pertinentes d'un document ». La compétence « se repérer dans le temps » est peu citée alors que c'est une compétence essentielle en histoire. : il serait bon que les compétences soient spécifiques à ce qui est attendu et non un catalogue de toutes les compétences mobilisées.
- **Activités et rôles des élèves :** comme en géographie, on retrouve le problème de gestion du temps et une liste de micro tâches. Les activités sont peu explicitées dans presque la moitié des copies et le rôle des élèves pas toujours lisible. Dans les copies réussies, on a apprécié la clarté de la fiche de préparation qui note la/les consignes, l'activité de l'élève, son rôle, ainsi que l'activité du PE ; A l'inverse, d'autres sont dans une narration, une projection peu précise de ce qui pourrait se passer.

Plus encore que dans la séance de géographie, les candidats ont placé les élèves dans des activités de

lecture et de compréhension en autonomie, de façon assez passive. Au vu des documents présentés dans le sujet, il était un peu compliqué de proposer le texte de Manuela Martini sans découpage, étayage ou tout autre forme d'accompagnement pédagogique pour des élèves de cycle 3. Cela n'a pas choqué certains candidats ; d'autres copies plus fines dans l'analyse des documents ont bien compris l'intérêt d'adapter ce texte et/ou d'accompagner la prise d'informations.

- **Activités du PE** : elles sont insuffisamment précises (gestion du tableau, des outils, etc.) Dans plus de la moitié des copies, l'activité du professeur des écoles n'est pas spécifiée. Beaucoup de candidats décrivent le déroulement de la séance sans préciser la place et le rôle de l'enseignant. Parfois, le rôle reste très peu détaillé : il donne les consignes, les documents, mais très peu de précisions sur les attendues, la remédiation éventuelle ou l'adaptation en fonction des réactions des élèves. D'autres candidats ont su se projeter en tant que professeur des écoles dans l'accompagnement, la création de traces écrites et dans la gestion du groupe. Dans les copies les plus intéressantes, le PE structure, coordonne, synthétise et formalise les connaissances. Ces copies contiennent une véritable démarche pédagogique et son vocabulaire adapté correspondant.
- **Différenciation** : elle est très rarement présente et se limitant à une aide ponctuelle de l'enseignant ou de pairs. Les meilleures copies ont su s'emparer de cet aspect. La différenciation est un incontournable, au regard de la réalité en classe avec des élèves à besoins particuliers.
- **Production/évaluation** : Cet aspect de la séance a été globalement laissé de côté par les candidats. Exception faite de la traditionnelle trace écrite sous forme de leçon dans le cahier, la pochette ou le classeur d'histoire, peu de copies proposent une valorisation originale et innovante du travail des élèves.

Quelques cartes mentales présentes dans 2 ou 3 copies et des traces écrites présentes dans plusieurs copies mais qui ne représentent pas la majorité des copies. : peu de candidats montrent une évaluation assez précise, une trace écrite ou une production. Quand elles sont prévues, les candidats ne détaillent pas/peu le contenu, ni l'objectif (dans l'évaluation notamment).

II. COMMENTAIRES ET ANALYSE

1) Qualités rédactionnelles, lisibilité, syntaxe, orthographe, ... :

La qualité est globalement satisfaisante mais attention malgré tout à l'orthographe et à la syntaxe sur quelques copies. La majorité des copies présentent une qualité rédactionnelle en adéquation avec ce qui peut être attendu d'un futur professeur des écoles. Les copies sont lisibles dans l'ensemble. Il est à noter qu'un tiers des copies présente des erreurs orthographiques non acceptables et très nombreuses (absence quasi totale d'accent, erreurs de conjugaison majeures, problèmes d'accords, erreurs d'homophones). Quelques exemples : *sattire* ; piste *cyclade* ou *cyclabe* ; le *travaille* ; confusion *a/à*, etc.

Quelques copies ont tellement d'erreurs d'orthographe que cela empêche la lecture et la compréhension de la copie. L'écriture difficilement lisible est un point faible pour certains candidats.

2) Points forts de copies de qualité

Des copies bien structurées et bien organisées faisant apparaître les compétences travaillées, l'activité de l'élève, etc. La construction de la séquence/ des séances est claire, précise et organisée. Les différentes phases de la séance sont spécifiées, les modalités de travail proposées sont variées, les attentes du PE sont formulées de même que les « mots clés », la trace écrite est co-construite avec les élèves, les obstacles sont anticipés. L'exploitation pédagogique est pertinente. La séance peut être mise en œuvre dans la classe directement.

Ces copies sont synthétiques, structurées, montrent le cheminement de pensée d'un enseignant qui élabore une séquence. Elles sont fluides et agréables à lire

Des liens avec le parcours citoyen et/ou le PEAC sont précisés. Le candidat se projette en tant qu'enseignant.

Les connaissances disciplinaires du candidat étaient valorisées par des compétences pédagogiques.

Les excellentes copies reflètent des candidats « prêts pour l'enseignement » de cette discipline. Les réflexions intelligentes étaient mises en valeur par des compétences didactiques, par une ouverture d'esprit et des connaissances de culture générale développées à propos dans la copie.

Synthèse :

- Le candidat s'appuie sur les programmes officiels, il situe bien la séance proposée dans la séquence mais aussi dans le niveau et dans le cycle correspondant. Il utilise des termes didactiques à bon escient.
- Le candidat s'exprime clairement et avec cohérence. Il donne l'impression d'avoir préparé l'épreuve.
- Le candidat a présenté sa séquence et/ou sa séance sous forme de tableau dans lequel sont mentionnés le matériel utilisé, le temps, le rôle du professeur des écoles et surtout l'activité des élèves.
- Le candidat a proposé une différenciation pédagogique.
- Le candidat a proposé une situation de classe autre qu'une simple exploitation de documents dans laquelle les élèves sont acteurs.
- Le candidat a proposé une évaluation sommative originale (exposition, affiches...etc).
- Le candidat a proposé des prolongements et des activités dans d'autres disciplines (EMC, français, mathématiques, arts visuels...etc.)
- Le candidat a mobilisé ses propres connaissances au service de son enseignement.

3) Faiblesses des copies insuffisantes

Les copies les moins valorisée s'assimilent à des dissertations d'examen sur les notions abordées dans le sujet, le candidat n'ayant pas pris la mesure de l'exercice.

Les copies insuffisantes sont celles des candidats ne se projetant pas suffisamment dans la posture d'un enseignant.

Une partie (histoire ou géographie) est inachevée ou non faite. La qualité rédactionnelle est faible, le contenu superficiel voire indigent. Le manque de structuration rend certaines copies difficiles à lire. Certaines questions n'ont pas été traitées ou de manière lapidaire. Certains candidats ne sont jamais entrés dans la construction de séances/séquences et se sont contentés de décrire les documents.

Les très mauvaises copies comportent, outre une orthographe, une syntaxe et une connaissance de la langue digne d'un collégien, un gouffre de connaissances autant disciplinaires que pédagogiques.

Synthèse :

- Le candidat a seulement réalisé une étude de documents.
- Le candidat n'a pas trouvé d'objectifs et de compétences pertinents.
- La copie était désordonnée et déstructurée
- Le candidat ne s'est pas positionné en tant que futur professeur des écoles, les activités proposées n'étaient pas adaptées au niveau des élèves.
- Le candidat n'a pas mentionné les élèves et/ou la place du professeur dans la séance.
- Le candidat ne semble pas avoir préparé l'épreuve

4) Synthèse : Commentaires généraux sur la qualité des copies

La moyenne des copies, légèrement supérieure à 12, fait apparaître une préparation de qualité chez la plupart des candidats.

La gestion du temps (même si certaines copies semblent avoir été rapidement terminées) semble maîtrisée.

Dans l'ensemble, les copies sont faciles à lire et les candidats se sont appliqués pour la présentation.

Les candidats dans leur majorité, ont compris ce qu'on attendait d'eux.

-o-§-o-

EPREUVES D'ADMISSION

EPREUVE DE LECON

I. Exposés du candidat en français et en mathématiques

1) Remarques sur les exposés des candidats

Les candidats bien positionnés proposent des présentations claires et structurées, avec un plan annoncé. Certains font l'effort de problématiser le sujet. Ils doivent penser à contextualiser la séance en l'insérant dans une séquence, en s'appuyant sur les domaines du socle commun et en respectant le développement cognitif de l'enfant. Il a été fort apprécié par le jury les candidats qui spécifiaient les prérequis, qui avaient une réflexion sur les consignes données et savaient les expliciter, qui anticipaient la forme et le contenu de la trace écrite, qui anticipaient les difficultés.

Les candidats qui réussissent s'adressent au jury en se détachant de leurs notes, gérant correctement le stress de l'épreuve. L'utilisation pertinente du tableau est aussi appréciée.

Le jury a apprécié une mise en parallèle argumentée des documents, des programmes et des différentes étapes de la séance en montrant un esprit de synthèse et une bonne capacité de réflexion. Il est inutile de lister les documents composant le sujet, les membres du jury ayant le dossier sous les yeux.

Les références théoriques et la maîtrise de notions fondamentales sont évidemment un plus. Les connaissances didactiques développées peuvent être non appropriées. Des prolongements et des liens interdisciplinaires sont souvent présentés. Il faut cependant veiller à ce qu'ils soient bien en cohérence avec la discipline choisie.

On note aussi que certains exposés durent moins de 10 minutes. Une très bonne gestion du temps est nécessaire. L'utilisation d'un chronomètre est possible. Les candidats doivent se souvenir qu'un exposé très court entraîne un entretien plus long avec le jury, donc plus de questions.

2) Conseils donnés aux candidats pour les exposés

- Veiller à ne pas présenter un exposé hors sujet
- Proposer un exposé structuré qui inscrit la séance présentée dans une séance succinctement exposée
- Problématiser le sujet proposé
- S'entraîner à dérouler son exposé de façon à respecter le temps imparti pour la présentation
- Soigner le registre de langue mobilisé
- Proposer une présentation dynamique : voix claire, bien positionnée, enjouée et audible
- Regarder les membres du jury, éviter les postures renfermées
- Préciser explicitement ses choix quant aux documents mis en avant ou au contraire laissés de côté
- Anticiper les procédures et obstacles des élèves et prévoir une différenciation
- Expliciter les consignes données aux élèves
- Envisager les modalités d'organisation de la classe et les objectifs visés pour chacun des groupes si cette organisation est privilégiée
- Veiller à ne pas trahir les noms des auteurs des documents du dossier (Monsieur au lieu de Madame par exemple)
- Ne pas hésiter à utiliser le tableau mis à disposition pour schématiser la situation, l'organisation retenue et donner ainsi une vision partagée de la situation d'enseignement

II. Entretiens avec le jury en français et en mathématiques

1) Remarques sur les entretiens

Les candidats sont à l'écoute des questions et échangent facilement avec le jury. Ils montrent une réflexion professionnelle. Ils valorisent des compétences essentielles au métier de professeur des écoles.

Les candidats qui ont le mieux réussi ont présenté une maîtrise du socle et des enjeux des programmes en mathématiques et en français. Ils ont su contextualiser les sujets proposés et apporter des connaissances personnelles autres que celles présentes dans le dossier documentaire à disposition. Ils montrent leur capacité à formuler des propositions nouvelles et sont capables d'identifier les limites de ce qu'ils ont proposé initialement. Ils acceptent la controverse, font preuve de réflexion et d'adaptabilité.

Des candidats montrent une réflexion sur les activités ou exercices proposés aux élèves en les faisant eux-mêmes au préalable, leur permettant ainsi d'avoir un esprit critique et d'identifier les éventuels obstacles. En effet, effectuer les exercices proposés montre que le candidat a conscience qu'une séance se prépare, se réfléchit et permet à ce dernier de mesurer les difficultés et d'anticiper un étayage précis.

Certains candidats n'hésitent pas à faire usage du tableau, à bon escient et autant que de besoin.

2) Conseils donnés aux candidats pour les entretiens

- Prendre le temps d'écouter les questions et les faire reformuler si nécessaire
- Ne pas hésiter à reconnaître une absence de connaissance sur une question
- Penser à justifier ses choix et ses réponses aux questions du jury sans répondre uniquement par oui ou non
- Réussir à se détacher d'une pratique antérieure, parfois inadaptée
- S'informer et se projeter sur tous les cycles d'enseignement
- Maîtriser les termes professionnels, les sigles
- Rester attentif à sa posture pour permettre au jury de se projeter dans une posture professionnelle en devenir
- Soigner son écriture si le tableau est utilisé

III. Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Les candidats ont une bonne connaissance des modalités de passation de l'épreuve et les respectent.

Par contre, le jury a été surpris de constater qu'un grand nombre de candidats manquaient de connaissances didactiques voire notionnelles et n'avaient pas une connaissance suffisante des programmes d'enseignement.

Le jury a apprécié les candidats qui savaient mettre en lien les éléments d'ordre pédagogique et didactique avec la capacité à mettre en œuvre la séance dans la classe au travers des consignes à donner, de la gestion dans l'espace classe, de la constitution de groupes, des transitions, de la différenciation...

Une grande capacité de réflexion et une posture adaptée sont des points très positifs pour les candidats.

IV. Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

- Préparer de manière approfondie cette épreuve qui exige un vrai travail préalable
- Adapter le niveau de langue mobilisé au cours de cet entretien professionnel
- Savoir entrer dans un échange véritable avec le jury
- Savoir expliciter ses choix et engager une réflexion lorsque on est questionné par le jury
- Faire reformuler une question si nécessaire
- Equilibrer les présentations entre des références pédagogiques et didactiques, des mises en œuvre dans la classe et une inscription dans un cadre institutionnel et réglementaire
- Savoir analyser et anticiper les erreurs des élèves

- Penser à présenter les modalités d'organisation de la classe
- S'autoriser à porter une critique étayée des documents si nécessaire
- Veiller à avoir une tenue vestimentaire correcte pour un futur professeur des écoles

-o-§-o-

EPREUVE D'ENTRETIEN

I. Première partie :

EPS et connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant.

1) Présentation d'une situation d'apprentissage à partir du sujet donné

Dans leur majorité les candidats montrent une juste compréhension globale des sujets qui leur sont proposés et savent choisir une APSA adaptée qu'ils situent clairement dans un des 4 champs d'apprentissage de l'EPS. Le lien avec le socle commun et les programmes sont régulièrement établis. La réglementation spécifique relative à l'encadrement de l'EPS est globalement connue.

Le jury apprécie les exposés structurés, annoncés par un plan et qui, après une courte introduction sur les enjeux de l'EPS, annoncent clairement la problématique identifiée et présentent une situation d'apprentissage permettant d'y répondre. En revanche, l'analyse détaillée du sujet proposé reste parfois insuffisante et peut conduire les candidats à se focaliser sur une thématique sans véritablement prendre en compte, dans leur présentation, l'ensemble des éléments précisés dans le sujet.

Bon nombre de candidats n'exploitent pas suffisamment le temps imparti de 15 minutes de présentation. Ils ne s'autorisent pas toujours à proposer des prolongements, à élargir le champ des connaissances ou à faire appel à l'interdisciplinarité.

La progressivité de l'apprentissage est majoritairement présentée en inscrivant la séance dans une séquence d'apprentissage. Certains candidats réussissent également à proposer une progressivité propre aux évolutions de la situation choisie.

Le jury valorise une analyse précise du sujet qui conduit les candidats à faire le choix argumenté d'une hypothèse quant aux difficultés rencontrées par les élèves. La capacité à concevoir une situation répondant exactement aux difficultés repérées et la définition d'un objectif explicite pour chaque étape de la séance sont également appréciés.

Une difficulté récurrente réside dans la méconnaissance du développement de l'enfant qui conduit certains candidats à proposer des situations peu adaptées à l'âge des élèves, à leurs besoins physiologiques et parfois même à leur sécurité et ceci notamment en maternelle.

Certaines propositions d'organisations pédagogiques peuvent également paraître irréalistes quand les candidats n'appréhendent pas pleinement la réalité de la gestion d'une classe entière. Dans ce cas, la situation présentée ne permet pas aux candidats de se projeter dans la prise en compte de tous les élèves et d'anticiper un temps d'activité suffisant pour chacun.

D'une manière générale, les candidats anticipent des supports pour faciliter la présentation de leurs situations d'apprentissage et illustrer leur propos. L'usage du tableau, peu exploité à ce stade, peut s'avérer un atout à cet effet.

2) Conseils donnés aux candidats pour la présentation

Veiller à prendre le temps de lire et d'exploiter avec précision le sujet.

Structurer sa présentation à l'aide d'un plan clairement explicité au jury à partir d'une problématique identifiée dans le sujet et relative à l'identification des besoins des élèves.

Veiller à calibrer sa présentation sur l'ensemble du temps imparti de 15 minutes et bien anticiper une conclusion. Éviter de lire ses notes et favoriser une expression dynamique tout en maîtrisant le débit de parole.

Cibler précisément les objectifs visés et les expliciter de manière à les rendre opérationnels.

Chercher à être clair et concis dans la présentation de la situation d'apprentissage et permettre au jury de se projeter dans la séance en contextualisant (nombre d'élèves, matériel présent, configuration des espaces, consignes, etc.)

Questionner la faisabilité de la (ou des) situation(s) au regard des capacités des élèves et d'une organisation pédagogique pensée pour une classe entière et pour laquelle le rôle de l'enseignant (et des éventuels autres adultes ; intervenant, ATSEM...) est bien explicité. Bien connaître les spécificités de la maternelle sur ce point.

Veiller à faire des choix favorables à une mise en activité suffisante des élèves, à une anticipation de leur sécurité ainsi qu'à la prise en compte de la diversité.

Intégrer dans la présentation les notions de progression et d'évaluation des compétences des élèves. L'usage d'une trace écrite peut, à cet effet être pertinente.

Anticiper des variances, des prolongements possibles et/ou une approche interdisciplinaire.

3) Entretien avec le jury

La majorité des candidats utilise un langage clair et adapté à la situation d'entretien et montre une bonne connaissance des programmes en EPS.

Les candidats qui réussissent rentrent dans un véritable échange avec le jury. Ils prennent en compte les questions du jury et sont capables de porter un regard réflexif sur les éléments de leur présentation ou de faire des propositions pour faire évoluer les situations d'apprentissage proposées. La maîtrise didactique et l'expérience de stages peuvent aider certains candidats à argumenter leurs choix et tirer parti du questionnement du jury pour procéder à des adaptations, proposer de nouvelles pistes ou des prolongements.

En revanche, les candidats qui n'ont qu'une vision superficielle des contenus des programmes ou une méconnaissance des enjeux de l'EPS peuvent être rapidement déstabilisés par le questionnement du jury. Leurs réponses manquent aussi souvent de l'usage d'un vocabulaire spécifique au domaine d'apprentissage de l'EPS.

D'autres peuvent être en difficulté pour rentrer dans la controverse professionnelle. Ces derniers ont du mal à argumenter leur choix et à s'emparer des questionnements du jury pour faire évoluer leur proposition.

Le jury cherche parfois à projeter le candidat dans une réflexion très pratique du fonctionnement de classe qui nécessite des réponses concrètes, ancrées dans le principe de réalité d'une gestion de classe. Les capacités d'écoute du candidat et son analyse pédagogique sont alors précieuses et complémentaires à ses connaissances didactiques.

La méconnaissance de la réglementation notamment au niveau de la sécurité ou des taux d'encadrement peut mettre en difficulté certains candidats.

La place de l'élève dans la démarche d'apprentissage est trop peu mise en avant par les candidats.

L'entretien permet parfois au jury d'ouvrir le questionnement sur d'autres champs d'apprentissage, d'autres APSA ou sur un autre cycle. Cela ne doit pas déstabiliser le candidat mais au contraire de lui permettre de valoriser l'étendue de ses connaissances et la polyvalence attendue d'un professeur des écoles.

Les candidats qui ont une expérience d'éducateur sportif ou d'animation doivent veiller à bien discerner l'apprentissage d'une pratique sportive en club ou l'animation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école.

L'usage du tableau est peu utilisé. Certains candidats gagneraient à schématiser certaines réponses aux questionnements du jury pour éclairer leur propos.

4) Conseils donnés aux candidats pour l'entretien avec le jury

S'engager dans un véritable dialogue professionnel avec les membres du jury en argumentant ses choix mais en acceptant la controverse.

Veiller à la qualité de l'expression et utiliser un vocabulaire spécifique à la didactique de l'EPS.

Être à l'écoute des questions et savoir prendre le temps de la réflexion afin de structurer sa réponse. Il est attendu du candidat qu'il soit en capacité d'adopter une attitude réflexive face aux questions posées, qu'il puisse reconstruire, enrichir ou contextualiser en prenant en compte les remarques du jury. D'une manière générale, le jury n'attend pas une seule réponse possible.

Montrer une posture d'enseignant dans chacune de ses réponses en dépassant la description « du faire » et inscrire ses réponses en regard à des objectifs et des apprentissages visés.

Penser à mobiliser l'ensemble des enjeux de l'EPS dans les réponses (développement de compétences motrices, éducation à la santé, transmission de compétences psychosociales, transmission de valeurs).

Savoir distinguer APS/ EPS/ Sport scolaire et leurs interactions

Avoir réfléchi en amont à la déclinaison dans tous les cycles des champs d'apprentissages ou APSA, pour lesquels les candidats peuvent être interrogés.

S'autoriser à expliquer que l'on n'a pas retenu un aspect ou une organisation dans sa proposition de situation en justifiant ce choix.

Savoir profiter des échanges pour montrer ses connaissances dans le domaine de l'EPS mais aussi la polyvalence attendue du professeur des écoles. À ce titre, ne pas hésiter à sortir du cadre de l'EPS et à envisager les liens avec les autres domaines d'enseignements.

II. SECONDE PARTIE :

Entretien métier

1) Présentation du candidat

Dans la grande majorité la présentation est préparée et le temps prévu est pleinement investi. Pour autant, la récitation d'un discours ou sa lecture peut desservir les candidats.

Les présentations ne sont pas toutes préparées. Pour certaines les propos ne sont que peu structurés et le temps imparti, pourtant relativement court, n'est pas tenu.

De nombreux candidats organisent leur présentation sur le récit chronologique de leur parcours et ceci sans extraire et donc valoriser les points saillants de leur expérience qui leur permettraient de se projeter dans la profession d'enseignants. Certains même ne tirent pas de profit de leur MASTER MEEF ou de leur stage en pratique accompagnée.

En revanche, les candidats dont la présentation est remarquée savent faire des choix dans leur parcours, les valoriser et les mettre au service d'une juste projection dans le métier. Ils ont ainsi un propos structuré et savent mettre en avant leurs expériences significatives, les compétences acquises et mobilisables dans l'exercice du métier de professeur des écoles.

D'une manière générale les candidats n'expriment pas encore suffisamment leur motivation à devenir enseignant et font peu référence aux exigences du métier tout comme aux obligations et devoir du fonctionnaire.

2) Conseils donnés aux candidats pour leur présentation

Préparer la prise de parole. La présentation de 5 minutes doit être préparée et faire l'objet d'une réflexion de la part du candidat en évitant la simple lecture ou récitation chronologique de son curriculum vitae.

Veiller à la mise en voix de cette présentation : débit, articulation, tonalité, signes non verbaux.
Identifier et développer les compétences acquises dans son parcours lorsqu'elles sont transférables au métier d'enseignant ; savoir les caractériser.

Exprimer clairement et sincèrement sa motivation à devenir enseignant et savoir argumenter ce choix de vouloir intégrer le service public d'éducation.

3) Entretien avec le jury sur la présentation du candidat

Cette épreuve est souvent mal comprise par le candidat.

L'entretien consiste, pour le jury, à amener le candidat à ce qu'il n'aurait pas suffisamment fait lors de sa présentation, c'est-à-dire à préciser sa motivation, à extraire des points saillants de son parcours ou à valoriser des compétences acquises transférables dans l'exercice du métier de professeur des écoles.

Face à des profils parfois semblables, le jury cherche à aider les candidats à se différencier en recherchant leur singularité.

Les candidats habiles entrent véritablement en interaction avec le jury et profitent des échanges pour justifier leur motivation et se projeter dans la réalité du métier d'enseignant.

En revanche, certains candidats montrent peu d'ouverture à d'autres questionnements, se limitent à leur expérience et sont en difficulté pour se projeter dans l'exercice concret du métier.

L'entretien montre parfois que les candidats ont une représentation partielle ou erronée des missions de l'enseignant ou de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif.

4) Conseils donnés aux candidats pour l'entretien sur leur présentation

Etre attentif aux questions pour entrer en interaction avec les membres du jury.

Faire des liens entre l'expérience acquise, qu'elle soit universitaire, professionnelle ou même associative et la connaissance du référentiel de compétences du PE. Les candidats doivent penser le métier d'enseignant dans sa globalité et pas uniquement dans ses dimensions didactiques et pédagogiques.

Avoir une connaissance du fonctionnement du système éducatif ainsi que du référentiel de compétences du professeur des écoles.

Ne pas hésiter à s'appuyer sur des situations vécues pour mieux justifier son propos.

Exprimer clairement sa motivation et ses valeurs tout en montrant une juste vision du métier avec ses atouts, ses intérêts mais aussi ses difficultés.

Les candidats doivent davantage s'emparer de ce court moment pour mieux se singulariser.

5) Mises en situation

Les mises en situation proposées sont souvent ouvertes de manière à permettre aux candidats de les analyser, de les problématiser et de les contextualiser au regard des textes réglementaires et des priorités nationales. Ceci étant, pour de nombreux candidats l'analyse de la situation est souvent réduite à des réponses courtes, automatiques et immédiates sans prendre le temps de la réflexion et sans chercher à en dégager la problématique.

Les candidats qui réussissent se distinguent par leur positionnement mais aussi par leur capacité à analyser les différentes pistes évoquées et à proposer des réponses réfléchies et mesurées à la situation. Ils savent, le cas échéant, faire appel à des personnels extérieurs lorsque la situation l'impose. Certains se démarquent par leur capacité à faire preuve de discernement et de bon sens pour proposer des éléments de réponse constructifs, affichant une posture adéquate correspondant à celle d'un fonctionnaire de l'État exerçant au sein d'un collectif.

Les prestations les mieux réussies reposent souvent sur une pratique de la classe ou de vie d'école et non sur des réponses superficielles, formelles et inadéquates. Ces candidats manifestent un esprit d'ouverture accessible à la remise en question des postures inadaptées à l'exercice du métier.

Certains candidats ont du mal à passer d'une gestion individuelle de la situation à une gestion globale partagée avec l'équipe. Le recours à l'autorité (chef d'établissement, IEN) est souvent présenté comme la première solution précisément parce que les candidats ne proposent pas de gestion concertée de la situation.

Dans la grande majorité les valeurs et principes de la République sont trop peu énoncés par les candidats pour justifier leurs réponses. On note que bon nombre d'entre eux sont en difficultés pour expliciter les valeurs et les exigences du service public et donc pour pouvoir y faire référence dans leurs réponses aux situations proposées.

Par ailleurs, la méconnaissance des textes et des responsabilités de chacun peut être un frein pour réussir à se positionner en tant que fonctionnaire d'État.

6) Conseils donnés aux candidats pour répondre aux mises en situation

Prendre le temps de l'écoute lors de la présentation de la situation. Ne pas hésiter à reformuler ou à demander des précisions pour s'assurer de sa bonne compréhension.

Prévoir une structuration de la réponse : reformulation de la problématique, énoncé du principe républicain, enjeu(x), hypothèse(s), pistes de réponse et ouverture. Les candidats sont invités à montrer qu'ils perçoivent le dilemme, à l'énoncer et à argumenter leur choix en prenant le temps de considérer la situation sur une problématique plus large. Cela peut conduire à une réponse en plusieurs temps ou à plusieurs niveaux.

Penser à contextualiser la problématique (programmes, textes réglementaires, droits et devoirs ...) et chercher à y répondre de façon pragmatique et réaliste tout en tenant compte de l'environnement humain (équipe éducative, famille, partenaires...) sans exclure de se référer à une expérience personnelle pouvant se rapprocher de la situation proposée.

Connaître les droits et devoirs des enseignants (et des parents) et montrer un positionnement affirmé de fonctionnaire d'État.

Se situer dans une chaîne hiérarchique et montrer une bonne connaissance des ressources humaines et matérielles (collègues, directeur, équipe de circonscription, équipe valeurs de la République, les guides ministériels ...).

Appréhender le système éducatif français dans toutes ses dimensions (historique, organisation, fonctionnement, comparaison internationale) pour donner du sens aux priorités actuelles.

Connaître les valeurs et principes de la République et pouvoir les expliciter et les illustrer. Être en particulier capable d'approfondir le principe de laïcité et son application dans le domaine scolaire.

D'une manière générale, il est attendu du candidat qu'il entre dans un échange avec le jury en acceptant la controverse mais tout en affirmant sa posture dans un cadre légal de l'Institution. Le candidat doit donner à voir une posture professionnelle ainsi que des capacités communicationnelles (écoute, distanciation, empathie, bienveillance, conviction et argumentation).

III. ÉPREUVE GLOBALE :

Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve

1) La préparation de l'épreuve

Les différentes présentations attendues et entretiens de cette épreuve nécessitent une réelle préparation. On note cette année, une nette amélioration de cette préparation avec une prise en compte manifeste de la lecture du rapport de jury 2022. Néanmoins, il subsiste encore de grands écarts entre les candidats qui pour ceux qui ont le moins bien réussi témoignent d'une préparation insuffisante ou jugée souvent superficielle par le jury.

Les candidats sont donc invités à préparer et à structurer plus clairement leurs présentations tout en évitant les discours convenus et parfois appris par cœur qui peuvent les desservir.

2) L'attitude et l'expression des candidats.

Au-delà des connaissances nécessaires aux différentes parties de cette épreuve, l'attitude et l'expression des candidats sont des critères d'évaluation pour le jury.

La qualité de l'expression est un atout recherché : débit de parole, niveau de langue, para verbal, vocabulaire professionnel, etc. de même que la capacité à faire preuve d'écoute et de sincérité.

Le jury attend des candidats qu'ils se tiennent convenablement durant l'ensemble de l'épreuve. La posture physique doit être adaptée. Un regard à l'ensemble des membres du jury est apprécié. Les candidats souriants montrent également une bonne image de l'enseignant qu'ils pourraient devenir.

Le jury attend des candidats une certaine assurance sans, pour autant, montrer trop de certitudes et tout en préservant une certaine humilité. Certains candidats ont du mal à entrer dans une véritable interaction avec le jury et à accepter la controverse professionnelle pour faire évoluer/adapter leur proposition et tenir compte d'autres points de vue. Cette posture, peu compatible avec les attentes du métier peut les pénaliser.

3) Le positionnement des candidats

Sur l'ensemble de cette épreuve en deux parties distinctes, les candidats ne doivent pas s'interdire de se positionner en tant que professeur des écoles et non en tant que simple candidat. Nombre de candidats qui réussissent se projettent ainsi plus aisément dans leur future fonction et appréhendent les responsabilités qui seront les leurs. L'enseignement implique de faire des choix, de la sorte, les meilleurs candidats n'hésitent pas à les assumer et à les étayer par des arguments circonstanciés.

Les candidats sont invités à mieux mobiliser leur expérience professionnelle en évitant l'implicite et les réponses générales, confuses, peu applicables ou trop vagues. Il est aussi attendu qu'ils sachent prendre position, argumenter leurs choix tout en étant capable d'être à l'écoute et de se remettre en question.

Il est essentiel pour les candidats d'adopter une posture en adéquation avec les fonctions qu'ils souhaitent exercer au sein de l'Institution et qui ne saurait être contradictoire par rapport à l'affirmation des valeurs et principes républicains.

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement les deux coordonnateurs, les inspecteurs IEN et IA-IPR, les professeurs, les conseillers pédagogiques, les administratifs qui ont participé à la session 2023 du concours de recrutement de professeurs des écoles, en leur qualité d'organiseurs, de concepteurs de sujets, de correcteurs des épreuves écrites, de membres de jury des oraux.

Également, le service de la Division des Examens et Concours du rectorat sans lequel les différentes épreuves ne pourraient se dérouler.

**Signé :
La présidente du jury**

Marilyne Lutic